



Communiqué de presse | Berne, le 5 juin 2016

Votation sur la nouvelle loi sur la procréation médicalement assistée

Des organisations engagées dans le domaine social continuent d'appeler à la « diversité au lieu de la sélection »

19 organisations actives dans le domaine social, dont de nombreuses organisations de personnes avec handicap, regrettent l'issue du scrutin sur la nouvelle loi sur la procréation médicalement assistée. Elles avaient en effet réclamé des garde-fous clairs pour l'application du diagnostic préimplantatoire. Elles se félicitent cependant du vaste débat de société qu'a suscité cette question.

Sous la devise « La diversité au lieu de la sélection », les 19 organisations s'étaient engagées pour dire non à la nouvelle loi sur la procréation médicalement assistée. Elles critiquaient l'application presque illimitée du diagnostic préimplantatoire ancrée dans la révision de la loi et exigeaient des limites claires pour le tri des embryons en éprouvette. Elles considéraient notamment que l'extension du DPI à toutes les fécondations artificielles allait trop loin. Les organisations ont par ailleurs mis en garde contre une éventuelle future discrimination des personnes avec handicap et contre les risques du DPI pour la santé.

L'incontournable débat sur l'éthique de la procréation médicalement assistée

Les organisations ont réussi à susciter un vaste débat de société sur les questions éthiques posées par le diagnostic préimplantatoire. Même si une majorité du peuple s'est exprimée aujourd'hui en faveur de la nouvelle loi, les organisations se félicitent de la tenue de ce débat éthique sur les conséquences de la technologie et de la médecine procréative.

Les 19 organisations poursuivront leur engagement pour une société sans contraintes normatives et au sein de laquelle les personnes atteintes d'un handicap ou d'une maladie sont acceptées et soutenues comme les autres. Elles attendent maintenant de la part des partis et des autorités qu'ils s'engagent fermement, par des actions concrètes, en faveur de la solidarité avec les personnes avec handicap.

Contact pour toute question

Les personnes suivantes seront à proximité du Palais Fédéral, disponibles pour des interviews:

Catherine Rouvenaz
Agile.ch
Tél. 079 237 65 02
catherine.rouvenaz@agile.ch

Marie-Thérèse Weber-Gobet
Procap Schweiz
Tél. 079 508 72 94
weber-gobet@procap.ch

Pour plus d'informations :
www.vielfalt-statt-selektion.ch